

Projet de Recherche : Requête FNS

Le Maroc et l'Europe.

Relations et association.

(1957-1999)

Université de Genève - Département d'Histoire Générale - Pr. Matthias Schulz - Simon Pierre

1. Résumé

L'objet de cette recherche est l'étude des relations entre le Maroc et la CE/UE¹ de 1957 jusqu'au processus de Barcelone. Le requérant envisage l'histoire des rapports de forces, de tensions et d'intérêts divergents entre les deux entités. Il s'interroge sur les raisons qui conduisent les puissances européennes et Rabat à inscrire leurs relations dans le cadre communautaire.

Le requérant propose de s'intéresser en premier lieu à l'interdépendance complexe entre la « puissance civile » et économique européenne et un Etat vulnérable du « Sud » en se focalisant sur les objectifs, méthodes et atouts de la négociation pour chacun des deux partenaires.

Pour étudier l'histoire des Relations Internationales d'un Pays Tiers Méditerranéen (PTM) avec la CE/UE, il faut également aborder les facteurs politiques et stratégiques qui concourent à une « association » avant tout économique, dans le contexte de la Guerre Froide et du Nouvel Ordre Mondial. Enfin, il s'agira de relier ces enjeux à l'histoire politique et économique du Maroc et des puissances du Marché Commun (MC). Cette histoire croisée du Maroc indépendant et de l'intégration européenne repose sur l'attitude des acteurs institutionnels et capitalistes, avec au centre de leurs démarches, la question particulière de l'influence culturelle, de l'imaginaire et de la perception réciproque.

On utilisera ces trois approches pour analyser les principaux dossiers qui fondent la négociation entre Rabat et Bruxelles : le commerce industriel et agricole, l'immigration, la pêche, la coopération financière, la dimension culturelle et, plus récemment, l'enjeu sécuritaire.

Le requérant s'appuie en premier lieu sur les archives de la commission européenne et sur les archives diplomatiques françaises pour y confronter la vision de l'Etat membre le plus impliqué, le plus influent et le mieux informé dans les stratégies diplomatiques et commerciales marocaines. On déplore l'impossibilité pratique d'accéder aux archives diplomatiques de la partie marocaine.

Le requérant souhaite contribuer aux études sur la dimension de « puissance civile » européenne à travers l'étude de cas de sa relation à un PTM et de l'impact de ces politiques sur un pays en développement spécifique du « voisinage ». Il s'agit également de faire progresser la recherche historique sur le Maghreb en se penchant sur les réseaux transnationaux, les intérêts et les perceptions de l'élite locale et leur articulation avec les prises de décisions.

¹ Afin de recouvrir les trois périodes des CE (1957-1967), de la CE (1967-1992) puis de l'UE, le requérant opte pour l'appellation CE/UE.

2.1 Etat de la Recherche :

Ce projet de recherche se situe à la jonction de l'histoire contemporaine du Maroc et de l'histoire des relations internationales de la CE/UE.

I. La recherche historique

A. L'histoire des Relations Extérieures de la CE/UE

Les historiens commencent à explorer la mise en place d'une diplomatie européenne à partir des années 1970, d'abord dans le cadre de la Coopération Politique Européenne (CPE)². La notion de « puissance civile » et l'introduction de véritables concepts historico-politiques comme le « *soft power* »³ renvoient en particulier aux travaux de Mario Telo⁴.

L'imbrication et les conflits entre la puissance française et la Communauté, notamment dans son espace colonial, a été abordée par Gérard Bossuat⁵. Les recherches sur la politique de coopération avec le Tiers-monde et sa dimension postcoloniale se concentrent sur les pays « Afrique Caraïbe Pacifique » (ACP) ; elles analysent l'action de la Direction Générale à la Coopération (DG VIII). Leurs approches et problématiques restent utiles en termes de méthode (analyse de discours parlementaire, traitement des archives, question des réseaux, méthodologies bureaucratiques, prise en compte des rapports de force et des initiatives) et pour comparaison.⁶

² SOUTOU G.-H « Les présidents Charles de Gaulle et Georges Pompidou et les débuts de la coopération politique européenne [...] », *Relations Internationales (RI)*, 140, **2009**, pp. 3-17

« Aux origines de la diplomatie européenne : les Neufs et la coopération politique européenne de 1973 à 1980 », *RI*, 154, **2013**, pp. 91-105

BEERS M., *Les politique énergétique de la CE [...1973-75]* (dir. G. Bossuat), **2015**

GAINAR, M., [...] *Les Neufs et la Coopération Politique (1973-1980)*, Bruxelles, **2012**, 642 p.

³ Le concept a été forgé par Joseph Nye.

⁴ TELO, M., ed., *Europe : A Civilian Power ? [...]*, Londres, **2006**, 312 p.

European Union and new regionalism [...], Bruxelles, **2007**, 406 p.

Relations internationales : une perspective européenne, Bruxelles, **2008**, 209 p.

(éd.), *The European Union and global governance*, Londres, **2009**, 353 p.

avec PONJAER Fr., (éd.), *The EU's foreign policy : what kind of power and diplomatic action ?*, Londres, **2013**, 248 p.

(éd.), *Globalisation, multilateralism, Europe : towards a better global governance ?*, **2013**, Londres, 470 p.

Voir aussi : WITZLEB N., ARRANZ MARTINEZ A., WINAND P. (éd.), *The European Union and Global Engagement : Institution, Policies and Challenges*, Bruxelles, **2015**, 328 p.

(éd.), *Globalisation, multilateralism, Europe : towards a better global governance ?*, **2013**, Londres, 470 p.

⁵ BOSSUAT G., DEIGHTON A. (éd.), *EC/EU, a world security actor ?*, Paris, **2007**, 431 p.

BITSCH M.-Th., BOSSUAT G.(dir.), *L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la convention de Lomé I*, Paris, **2004-2005**

BOSSUAT G., *Faire l'Europe sans défaire la France. 60 ans de politique d'unité européenne [...]* (1943-2003), Bruxelles, **2005**, 630 p.

L'Europe des Français, 1943-1959 : La IVe République aux sources de l'Europe, Paris, **1997**, 471 p.

(dir.) *La France, l'Europe et l'aide au développement [...]*, Paris, **2011**, 257 p.

⁶ GIRAULT R., « La France entre l'Europe et l'Afrique », in SERRA P. éd., *La Relance Européenne [...]*, Bruxelles, **1987**, pp. 351-378 ;

HEYNDRIKX P., « Lomé démystifiée : vingt-cinq ans de coopération ACP-UE, 1975-2000 », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 196, **1999**, pp. 135-149

MOSER Th., *Europäische Integration, Dekolonisation, Eurafrika. [...](1929-1963)*, Baden-Baden, **2000**, 550 p.

ARTS K., *Integrating Human Rights into Development Cooperation : The case of Lomé Convention*, La Haye, **2000**, 455 p.

Cependant le Maroc n'est pas concerné par les accords ACP, son cas ressort d'accords spécifiques avec les PTM. L'histoire des relations européennes vis-à-vis de cet espace commence tout juste à être étudiée⁷, mais dans une perspective interrégionale et d'un point de vue essentiellement européen.

B. L'histoire des relations CE/UE-Maroc

L'étude des échanges diplomatiques, commerciaux et culturels entre la CE et le Maroc n'en est donc qu'à ses débuts. En 1995, Abdallah Saaf et J.-Y. Nouailhat, dans *Le Maroc et l'Europe*⁸ avaient réuni les contributions d'historiens et d'économistes et politologues, mais aucune étude historique n'y traitait alors des relations à la Communauté. Ces dernières années, H. Ben Hamouda a entrepris une thèse pionnière qui ouvre le champ des relations « euro-maghrébines »⁹. Son cadre spatial et théorique interrégional (Maghreb-CE) et la délimitation périodique (jusqu'au début des années 1980) permet seulement d'effleurer la complexité des problématiques historiques de l'interdépendance maroco-européenne.

C. L'histoire de l'Afrique du Nord¹⁰

Les historiens des relations étrangères de l'Afrique du nord contemporain sont encore peu nombreux, certains travaux concernant les relations bilatérales du Maroc à une puissance européenne sont en

TANGERSTAD E., « The third world as an element in the collective construction of a post-colonial European identity », in STRATH B. (éd.), *Europe and the Other*, Bruxelles, **2000**, pp. 157-193

CLAEYS, A.-S., *La France et "la politique africaine de l'Europe", 1957-2002*, (dir. D. C. Bach) **2004**, 490 p.

DIMIER V., « Préfets d'Europe : le rôle des délégations de la commission dans les pays ACP (1964-2004) », *Revue Française d'Administration Publique*, 111, **2004**, pp. 433-45

HUBER S., « The invention of the DG Développement », in SMITH A., *Politics and the European Commission*, New York, **2004**, pp. 83-95

« Dialogue avec le Tiers-Monde : l'Europe communautaire à la recherche d'une identité postcoloniale », in *RI*, 140, **2009**, pp. 19-36

ORBIE, J. (éd.), *Europe's Global Role: External Policies of the European Union*, Londres, **2008**, 267 p.

DRIEGHE L., ORBIE J., « Revolution in Times of Euroclerosis : The Case of the First Lomé Convention », in *L'Europe en Formation (EF)*, 353, **2009**, pp. 167-181

REMACLE E., WINAND P. (éd.), *L'Amérique, l'Europe, l'Afrique, 1945-1973*, Bruxelles, **2009**, 329 p.

FARAH, O. A., *La France, la Communauté [...] européenne et l'Afrique subsaharienne, de [...] Yaoundé (1963) à [...] Lomé I (1975)*, Rennes, **2014**, 426 p.

MARTINS V., « Towards a Europeanisation of French Mediterranean Politics ? », *EF*, 368, **2013**, p. 223-240 ;

SATTLER V., *La France, les Communautés européennes et le Proche et Moyen Orient, 1969-1981*, (dir. H. Miard-Delacroix et H. Möller), **2015**

⁷ CALANDRI E., VARSORI A., CAVIGLIA D. (éd.), *Détente in Cold War Europe : Politics and Diplomacy in the Mediterranean and the Middle East*, Londres, **2013**, 289 p.

Avec PAOLI S., "Europe and the Mediterranean in the long 1980s", in *Journal of European Intergation History*, 21, **2015**, pp. 5-12

BERDAT, Chr., *La politique méditerranéenne de l'Union européenne (1957-2005) [...]*, Genève, **2006**, 698 p.

« L'avènement de la politique méditerranéenne globale de la CEE. », *RI*, 130, **2007**, pp. 87-109

DAHROUG T. M., *L'Europe et la méditerranée arabo-musulmane de 1970 à 2000*, (Dir. G. H. Soutou), **2009**

BEN HAMOUDA H., BOUCHARD M. dir., *La construction d'un espace euro-méditerranéen [...]*, Bruxelles, **2012**, 158 p.

⁸ SAAF A., NOUAILHAT Y. H., (dir.), *Le Maroc et l'Europe*, Nantes, **1996**, 148+58 p.

⁹ BEN HAMOUDA H., "La politique de coopération européenne avec les pays maghrébins", in GUIEU, SANDERSON (dir.), *L'historien et les relations internationales [...]*, Paris, **2012**, p. 293-301

"France, the European Community and the Maghreb (1963- 1976) [...]", in CALANDRI, CAVIGLIA, VARSORI, (éd.), **2013**

¹⁰ VERMEREN, P., *La formation des élites marocaines : Des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*, Paris, **2002**, 512 p.

Histoire du Maroc depuis l'indépendance, Paris, **2009**, 122 p.

cours¹¹. Ils concernent souvent une période assez restreinte, et s'arrêtent en général avant 1975. Ce champ d'étude ainsi que la mise en perspective des relations marocaines aux puissances européennes est encore particulièrement ouvert. Quant aux recherches portant sur la politique étrangère du Maroc et son articulation avec les enjeux internes, elles sont encore rares¹² et n'abordent que de manière très sporadique la question des relations avec l'Europe communautaire.

Enfin la problématique des réseaux d'élites et des transferts culturels, dans tous les champs de la politique extérieure de la CE/UE, et avec son espace postcolonial sont encore plus rares, *a fortiori* concernant le Maghreb. Dans le cas précis du Maroc, ces réseaux sont une composante fondamentale de l'influence dans les prises de décisions et dans les conséquences des rapprochements bilatéraux.

A partir de 1990, cette recherche historique embryonnaire laisse la place, faute d'archives, aux économistes, juristes et politologues.

Misère de l'historiographie du Maghreb post-colonial : 1962-2012, Paris, **2012**, 288 p.

¹¹ EL MELLOUKI RIFFI B., *La politique française de coopération avec les États du Maghreb, 1955-1987*, Paris, **1989**, 307 p.

CATALA M., *La France, l'Espagne et l'indépendance du Maroc*, Paris, **2015**, 286 p.

¹²EL KADIRI A., « La politique extérieure du Maroc entre le projet et la réalité » in SANTUCCI J.-Cl., (Dir.), *Le Maroc actuel : une modernisation au miroir de la tradition*, Paris, **1992**, pp. 171-190

WHITE, Gr., *A Comparative Political Economy of Tunisia and Morocco : On the Outside of Europe looking in*, Albany, **2001**, 252 p.

EL HOUDAIGUI R., *La Politique étrangère sous le règne de Hassan II [...]*, Paris, **2003**, 306 p.

BELHAJ A., *La dimension islamique dans la politique étrangère du Maroc : Déterminants, acteurs, orientations*, Louvain, **2009**, 280 p.

SAIDY Br., « La politique de défense Marocaine : articulation de l'interne et de l'externe. », in *Maghreb-Machrek*, 202, **2009**, pp. 115-131

WILLIS M. J., chap. 'Relations internationales' in *Politics and Power in the Maghreb : Algeria, Tunisia and Morocco*, Londres, **2012**, pp. 293-334

FERNANDEZ-MOLINA, I., *Moroccan Foreign Policy under Mohammed VI, 1999-2014*, Londres, **2016**, 259 p.

II. Les sciences politiques Maroc-Europe¹³

La bibliographie s'appuie donc beaucoup sur la production des politologues qui, depuis les années 1960, s'intéressent aux relations entre les institutions européennes et le royaume du Maroc ou aux rapports entre Bruxelles et Rabat¹⁴. Un des angles récents de la recherche traite abondamment des questions migratoires¹⁵ et de promotion de la démocratie¹⁶. Les approches marocaines sont souvent marquées par une forme de volontarisme qui laisse de côté l'analyse des structures asymétriques. Ces articles et traités, en particulier la thèse de doctorat de l'actuel roi Mohammed VI¹⁷ apportent un complément

¹³ Devant une bibliographie surabondante, et en raison d'approches très « contemporaines », le parti a été pris de ne présenter que les travaux contemporains de la période historique étudiée sauf pour les questions thématiques.

¹⁴ EL KOHEN A., « L'association du Maroc à la CEE, une étape importante », in *La Communauté et les pays méditerranéens*, Bruxelles, 1970, pp. 55-81

MELLAH M. F., *L'association du Maroc à la CEE, aspects politiques*, Casablanca, 1974

FLORY, M. « Note sur la demande d'adhésion du Maroc à la CEE », *Annuaire de l'Afrique du Nord (AAN)*, Aix, 1984

SAAF A., « La politique européenne du Maroc », in *Annales du Centre d'Etudes Stratégiques*, 1, Rabat, 1988- 89

BENNOUNA M. « La dimension géopolitique du Maroc » in *Le Maroc-méditerranée : La troisième dimension*, Tétouan, 1990

BERAUD, Ph., « Le Maroc et l'Europe : Un destin commun », in *AAN*, 29, Aix, 1990,

BERRAMDANE A. « Le Maroc et l'Europe : un destin commun », in *BASFAO*, etc... 1992

CAVATORTA, Fr., « La demande d'adhésion du Maroc à la CEE », in *SAAF*, NOUAILHAT, 1995

SEIGNARD L., « Le Pari Européen du Maroc », in *SAAF*, NOUAILHAT, 1995

JAIDI L., ZAIM F., « Le nouvel accord de libre-échange entre le Maroc et l'UE, un pari à hauts risques », in *Confluences Méditerranée (Confluences)*, 1997

HAMDOUCH B., « Les relations Maroc-Union européenne à la veille de l'accord de libre-échange » in *SEFROUI Globalisation et compétitivité*, Rabat, 1997

¹⁵ **Un point de vue d'historien** : COMTE E., *La formation du régime européen de migrations, de 1947 à 1992*, (dir. E. Bussière), 2014

MELLAH M. F., « Le volet main d'oeuvre du nouvel accord Maroc-CEE [...] » in *Les relations du Maroc et de la CEE*, 1977

KHACHANI M. : *Les marocains d'ailleurs ; la question migratoire à l'épreuve du partenariat marocain*, 2004,

BELGUENDOZ A., « Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc », *Cultures et Conflits*, 57, 2005, pp. 155-219

ALAMI M'CHICHI H., HAMDOUCH B., LAHLOU M., *Le Maroc et les migrations*, Rabat, 2005, 91 p.

BOUSETTA H., GSIR, S., MARTINIELLO M. (éd.), *Les migrations marocaines vers la Belgique et l'Union Européenne, regards croisés*, Bilbao, 2005, 176 p.

EL QADIM N., « La politique migratoire européenne vue du Maroc : contraintes et opportunités. », *Politique européenne*, 31, 2010, pp. 91-118

¹⁶ **Un point de vue historique et national** : ROLLINDE M., *Le mouvement des droits de l'Homme au Maroc. De l'engagement national à la lutte pour la citoyenneté*, 2002, Paris, 506 p.

GILLESPIE R., YOUNGS R. (éd.), *The European Union and Democracy Promotion: The Case of N-Africa*, Londres, 2002, 227 p.

FELIU L., "A two level game : Spain and the Promotion of Democracy and Human Rights in Morocco", in, JÜNEMANN, A., *Euro-Mediterranean Relations after September 11 [...]*, Londres 2004, pp. 91-113

BARACANI E., "From the EMP to the ENP : A new European pressure for democratization in the Southern Mediterranean ? The case of Morocco", in R. DI QUIRICO (éd.) *Europeanization and Democratization.*, Florence 2005, pp. 261-280

PACE, M., *The Politics of Regional Identity : Meddling with the Mediterranean*, Londres, 2005.

KAUSCH K., "The European Union and Political Reform in Morocco", *Mediterranean Politics*, 14, 2009, pp. 165-179.

INHOFER, A., *Le rôle de l'Union européenne dans la démocratisation de la presse au Maroc*, Genève (master), 2008, 83 p.

PACE, M., SEEBERG, P., *The European Union's Democratization Agenda in the Mediterranean*, Londres, 2010

DENNISON S., POPESCU N., TORREBLANCA J. I., *A chance to reform : How the EU can support democratic evolution in Morocco*, 2011, 16 p.

SORIANO CANDELA, M., « La promotion des droits de l'homme dans les relations extérieures de l'UE avec le Maroc [...] », in BOUSETTA etc., 2005, pp. 95-104

¹⁷ ALAOUI, BEN EL HASSAN, M., *La coopération entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb*, Paris, 1994

d'information non négligeable pour comprendre la perception des enjeux par les chercheurs et politiciens « nationaux »¹⁸.

A. Les cadres de recherche Maghrébins et méditerranéens

Il apparaît que ces ouvrages croisent les approches purement bilatérales (Maroc-CE/UE) et les « études régionales » dans le cadre spatial du « Maghreb ». Chercheurs et observateurs y reproduisent la projection théorique de l'un ou l'autre partenaire institutionnel : on parle de relations « euromaghrébines »¹⁹.

¹⁸ OUALALOU F., « Le Maroc et le Marché Commun », in *Revue du Marché Commun (RMC)*, 1971.

« L'incidence de l'association de 1969 sur l'économie marocaine », in *Les relations du Maroc et de la Communauté Economique Européenne*, 1977

« La CEE et le Maroc : le contentieux et l'impact du second élargissement », in *Africa Spectrum*, 17, 2, 1982, pp. 129-149

“Le Maroc, le Maghreb et l'Union Européenne entre la tendance à la reproduction des rapports traditionnels et l'exigence de leur rénovation”, in SAAF, NOUAILHAT. (éd.), 1995, pp. 91-107

L'assistance étrangère face au développement économique du Maroc, Casablanca, 1996,

« Lecture des implications de la Conférence de Barcelone », in *Association des Economistes Marocaines (AEM)*, *La conférence euro-méditerranéenne de Barcelone et les enjeux du nouveau partenariat maroco-européen*, Kénitra, 1996

Le Maroc non-africain, gendarme de l'Europe, Salé, 2003,

EL MALKI H., « Libre-échange : quel avenir pour les relations Maroc-CEE », Tétouan, 1992

GUESSOUS B. S., « Les convergences de L'Europe Communautaire et du Maghreb, les négociations Maroc-CEE », *RMC*, 1971,

“The EMP and Morocco : Diverging Political Agendas ?”, in JÜNEMANN, 2004, pp.74-90

BENKIRANE A. « Les nouveaux Accords et l'avenir des relations Maroc-CEE », *Les relations du Maroc et de la CEE*, Bruxelles, 1977, pp. 45-68.

¹⁹La bibliographie est très ample, on se limitera aux travaux antérieurs à l'an 2000

VALAY, G., « La Communauté Economique Européenne et les pays du Maghreb » (1), in *REMMM*, 2, 1966, p. 199-225 ; (2), in *REMMM*, 3, 1967 pp. 167-198

ETIENNE B., « Maghreb et CEE », *AAN*, Aix, 1969

GHEZALI M., « Les relations Maghreb-CEE », *RASJ*, 4, Alger, 1975

RUFF W. K. VATIN, J. C. CAMEAU M., MICHEL H., *Rapports de dépendance au Maghreb*, Paris, 1976, 320 p.

FLORY M. « Accords de main-d'oeuvre et modèle de développement », in RUFF etc., 1976,

NADIFI A., « Le statut juridique des travailleurs maghrébins résidant dans la CEE » in *RMC*, 327, 1989

BISTOLFI R., « La politique maghrébine de la Communauté : Quel développement ? », *AAN*, XXI, 1990 et 1992

BOURGI A., WEISS P., « Interdépendance et solidarité euro-maghrébine à l'horizon 2000 », in REYNAUD C., SID AHMED A. (éd.), *L'avenir de l'espace méditerranéen*, Paris, 1991, pp. 262-275

TLEMCANI M. B., « La crise de la dette au Maghreb : Données économiques et implications sociales ». in *AAN*, 1991

BASFAO K., « Le Maghreb et l'Europe : Que faire de la Méditerranée ? », in *XXè Siècle*, 32, 1991, pp. 43-51

avec, HENRY, J.-R. (Dir) *Le Maghreb, l'Europe et la France*, Paris, 1992, 413 p.

KHADER B., *Le Grand Maghreb et l'Europe : Enjeux et perspectives*, Paris, 1992, 263 p.

CGEM, *Maghreb Arabe-Europe Latine : Les enjeux de la coopération en Méditerranée occidentale*, Rabat 1992

GHEZRAOUI, R. K., *Construction maghrébine et perspectives des relations avec la CEE*, Genève, (master) 1993, 113 p.

VASCONCELOS, A., (dir.), *L'impératif de la connexion entre européens et maghrébins : Une solidarité obligée*, Paris, 1993, 183 p.

SID AHMED A., « Les relations économiques entre l'Europe et le Maghreb », in *L'Europe et le Tiers Monde, Revue du Tiers-Monde (RTM)*, 34, 136, 1993, pp. 759-780

TOUNSI, H., *La dimension méditerranéenne dans les relations stratégiques Europe-Maghreb [...]*, Genève, (master) 1994, 141 p.

PHOTIOS TAPINOS, G., (dir.), *Libre-échange et migration internationale au Maghreb*, Paris, 1994, 115 p.

BERAUD Ph. « Les accords d'association euro-maghrébins : Vers un commerce de coopération » in *Maghreb-UE : nouveau partenariat*, *AEM*, 15, 1996.

SEKKAT Kh., “Regional Integration among the Maghreb Countries and Free Trade with the European Union : A Challenge for Both Sides of the Mediterranean”, *Journal Européen de l'Intégration*, 11, 4 1996, pp. 421-452

SIJILMASSI F., *Les relations économiques entre l'Union européenne et le Maghreb : le libre échange est-il la solution ?*, Rabat, 1998, 636 p.

La question méditerranéenne est aujourd'hui centrale dans la représentation tant des institutionnels européens que des politologues. Elle dérive directement de la Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR) et des initiatives qui conduisirent au Processus de Barcelone (1995) et au « partenariat euro-med »²⁰. A la rencontre de ces deux logiques diplomatiques et scientifiques on retrouve des études sur le dialogue « ouest-méditerranéen » (5+5), et la coopération euro-arabe (espace MENA).

Cette « politique étrangère », est souvent analysée sous un aspect sécuritaire lié à l'établissement progressif de la Politique Extérieure et de Sécurité Commune (PESC), dans une dynamique essentiellement Nord-Sud²¹.

PAGE J., *Growth, the Maghreb and the European Union : assessing the impact of the free trade agreements on Tunisia and Morocco*, Le Caire, **1998**, 31 p.

SERCEAU M., CHERGUI K., GUY A., *Marier le Maghreb à l'Union Européenne*, Condé, **1999**, 215 p.

²⁰ LEVI, M. « La CEE et les pays de la Méditerranée », *Politique étrangère (PE)*, 37, 6, **1972** pp. 801-820

FOCH R., « La Communauté et la Méditerranée », *PE*, 41, 2, **1976**, pp. 105-112

RICHARD P., *Les accords méditerranéens de la CEE dans le contexte de l'élargissement*, Bruxelles, **1980**

TOUSCOZ J., (dir.), *La communauté économique européenne élargie et la Méditerranée : quelle coopération ?*, Paris, **1982**, 472 p.

DREVET J. F., *La Méditerranée : nouvelle frontière pour l'Europe des douze*, Paris, **1986**, 232 p.

PERCEBOIS J., « Les échanges économiques euro-arabes : Problèmes et perspectives », *RTM*, 29, 114, **1988**

BOURIN P., « La troisième génération de protocoles financiers avec les pays du Maghreb et du Mashrek », *RMC*, 323, **1989**

REYNAUD, Chr., SID AHMED A., **1991**, 995 p.

RAVENEL, B., *Méditerranée, le Nord contre le Sud ?*, Paris, **1990**, 293 p.

« L'insoutenable forteresse-Europe », in *Confluences*, 5, **1993**, pp. 101-116

Méditerranée, l'impossible mur, Paris, **1995**, 181 p.

GOBE E., « Autour d'un forum méditerranéen : Valses hésitations et enjeux », in BASFAO etc., **1992**, pp. 97- 10

BISTOLFI R.(dir.), *Euro-Méditerranée, une région à construire*, Paris, **1995**, 339 p.

BENSIDOUN I., CHEVALLIER A., *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*, Paris, **1996**, 176 p.

BENHAYOUN G., CATIN M., REGNAULT H., *L'Europe et la Méditerranée : intégration économique et libre échange*, Paris, **1997**, 191 p.

BOURRINET J., *La Méditerranée : espace de coopération ?*, Paris, **1994**, 372 p.

KHADER B., *L'Europe de la Méditerranée*, Paris, **1994**, 378 p.

« Le partenariat Euro-méditerranéen, après la conférence de Barcelone », *Confluences*, **1997**

(éd.), *Le partenariat euroméditerranéen vu du Sud*, Paris, **2001**, 246 p.

GILLESPIE, R. (éd.) *The Euro-mediterranean Partnership, Political and Economic perspectives*, Londres, **1997**

ABIDI H., CURZON V. (dir.), *Euro-Mediterranean partnership From project to reality*, Genève, **1996-1999**

JOFFE E. G. H. (éd.), *Perspectives on Development : The Euro-Mediterranean Partnership*, Londres, **1999**, 282 p.

HENRY, J-R, CROC, G., (dir.) *Politiques méditerranéennes: entre logiques étatiques et espace civil : une réflexion franco-allemande*, IREMAM, Paris, **2000**, 353 p.

SANGUIN A.-L (dir.), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, Paris, **2000**, 320 p.

HADHRI M., *Les échanges euro-méditerranéens, la grande zone arabe de libre échange et les perspectives d'intégration sud-sud en Méditerranée*, FEMISE, Tunis, **2001**, 147 p.

²¹RUMMEL R., BOULDER C., (éd.) *Toward political union : planning a common foreign and security policy in the European Community*, Baden-Baden, **1992**, 362 p.

SABOURIN, P., « Europe : La politique étrangère et de sécurité commune », In *La Revue administrative*, 280, **1994**, pp. 416-422

HOLLAND M., (éd.) *Common foreign and security policy : the record and reforms*, Londres, **1997**, 210 p.

CAMERON Fr., *The foreign and security policy of the European Union : past, present and future*, Sheffield, **1999**, 158 p.

BISCOP Sv., WHITMAN R., *Euro-Mediterranean Security: A Search For Partnership*, Londres, **2003**

BRAUCH H. G., (éd.) *Security and Environment in the Mediterranean : conceptualising security and Environment in the Mediterranean*. [...], Berlin, **2003**, 1145 p.

DUMOULIN A., MATHIEU R., SARLET G., *La politique européenne de sécurité et de défense (PESD) : de l'opérateur à l'identitaire : genèse, structuration, ambitions, limites*, Bruxelles, **2003**, 938 p.

B. La politique extérieure européenne

Les questions contemporaines portent toutefois le plus fréquemment sur la politique de la CPE à travers la DG I (Relations Extérieures) jusqu'à l'organe unique du Service Européen d'Action Extérieur²².

Un des développements modernes les plus intéressants (et qui inclut directement la question du rapport *transméditerranéen et euromaghrébin*) est sans aucun doute la Politique Européenne de Voisinage (PEV)²³. C'est dans ce cadre que sont abordées la plupart des relations et partenariats sécuritaires, migratoires, de co-développement et toutes les autres relations commerciales (libre-échange) entre Bruxelles et Rabat.

SMITH M. E., *Europe's Foreign and Security Policy: The Institutionalization of Cooperation*, Cambridge, **2004**, 193 p.

PASCALLON P. (dir.), *La politique de sécurité autour de la Méditerranée, lac de paix*, Paris, **2005**, 442 p.

²² DUPUY R. J., « Du caractère unitaire de la CEE dans ses relations extérieures », *Annuaire français de droit international*, 9, **1963**, pp. 779-825

WEIL, G. L., *A foreign policy for Europe ? : the external relations of the european community*, Bruges, **1970**, 324 p

KOHNSTAMM M., HAGER W., ed. *A nation writ large ? : foreign-policy problems before the European Community*, Londres, **1973**, 275 p.

ALLEN D., RUMMEL R., WESSELS W., *European Political Cooperation, Towards a foreign policy for Western Europe*, Londres, **1982**

HILL, Chr., *National Foreign Policies and European Political Cooperation*, Londres, **1983**, 207 p.

(éd.) *The Actors in Europe's Foreign Policy*, Londres, **1996**, 288 p.

PANAGIOTES H., PANAYIOTIS, I., *European Political Cooperation : towards a framework of supranational diplomacy ?*, Londres, **1987**, 635 p.

PIJPERS, A., REGELSBERGER E., WESSELS W., (éd.), *European Political Cooperation in the 1980's, a common foreign policy for western Europe ?*, Dordrecht, **1988**, 385 p.

LISTER M., *The EC and the developing World*, Londres, **1988**

BOURRINET, J., TORRELLI, M., *Les relations extérieures de la Communauté économique européenne*, Paris, **1992**, 127 p.

CARTON B., *L'Europe face au Sud*, Paris, **1992**,

DELPHIN H., *Partenariat ou paternalism*, Bruges, **1992**

PETERSMANN, E.-U., "The moral foundations of the EU's foreign policy constitution : defining "European identity" and "Community interest" for the benefit of the EU citizens", in *Aussenwirtschaft*, 51, Zürich, **1996**, pp.151-176

REGELSBERGER E., SCHOUTHEETE Ph. De., WESSELS W., ed. *Foreign policy of the European Union : from EPC to CFSP and beyond*, Londres, **1997**, 405 p.

PIENING Chr., *Global Europe, the European Union in World Affairs*, Denver, **1997**, 252 p.

BELLIER I., *Les institutions européennes et la coopération au développement*, Paris, **1998**

ZIELONKA J., ed. *Paradoxes of European foreign policy*, La Haye, **1998**, 171 p.

PETERSON J., SJURSEN H., ed., *A common foreign policy for Europe ? : competing visions of the CFSP*, Londres, **1998**, 215 p.

BRETHERTON, Ch., VOGLER J., *The European Union as a global actor*, Londres, **1999**, 316 p.

BRUTER M., « Diplomacy without a State, the external delegations of the European Commission », *Journal of European Public Policy*, 6, **1999**, pp. 183-205,

COX A., CHAPMAN J., *Les programmes de coopération extérieure de la Communauté européenne*, Londres, ODI. **1999**

GALLET, B., *La politique étrangère commune*, Paris, **1999**, 158 p.

GINSBERG, R. H., *The European Union in international politics : baptism by fire*, **2001**, 305 p.

NKUNDABAGENZI, F., SANTOPINTO F., *Le développement : une arme de paix, la coopération de l'Union européenne et la prévention des conflits*, Bruxelles, GRIP, 264/265, **2003**, 149 p.

²³ La bibliographie est ici exclusivement science-politique et postérieure à notre période d'étude

2.2 Etat de la recherche du requérant

a-Le doctorant a constitué une **bibliographie** la plus complète possible sur les relations extérieures de la CE/UE avec le Maroc et la Méditerranée, qui a été partiellement présentée dans le point 2.1.

b-II a aussi établi une liste des **fonds d'archives communautaires de Florence** et des fonds disponibles dans les archives **diplomatiques françaises de Nantes** et dans les **archives du MAE de la Courneuve**²⁴.

c-Enfin, le requérant a entamé la rédaction d'un **article introductif** concernant les débuts de la relation euro-marocaine (1958-1963) basé sur un **dépouillement partiel** des archives diplomatiques françaises.

²⁴ Voir le point 2.3.3 pour le détail des cartons disponibles

2.3 Plan de recherche

2.3.1 Approches Méthodologiques et théoriques :

Cette recherche se base sur la combinaison des trois approches suivantes :

- L'histoire économique et l'interdépendance asymétrique
- L'histoire politique des relations internationales
- L'histoire socio-culturelle croisée et transnationale

I : L'interdépendance asymétrique euro-marocaine :

Alors que le Maroc représente une part infime du commerce européen, et ce durant toute la période considérée, la CE/UE contribue de son côté à près des deux tiers de ses échanges extérieurs. Ce rapport de force entre un Etat tiers vulnérable et les puissances réunies à Bruxelles est un cas type « d'interdépendance complexe »²⁵. Avant d'être théorisé, le concept d'« interdépendance » avait été convoqué pour qualifier la relation franco-marocaine au moment de l'indépendance²⁶.

Le requérant estime nécessaire d'étudier le processus historique de « l'association » et de « la coopération » du Maroc en confrontant les intérêts et logiques des deux « partenaires ».

A. Le marchandage asymétrique

Selon R. Keohane et J. Nye, le marchandage international qui est au cœur des négociations entre Etats dépend à la fois des rapports de force intergouvernementaux, mais aussi des processus institutionnels et, enfin, des pressions de la société politique interne.

1. La faiblesse des puissants

Ce modèle suppose toutefois une incapacité structurelle des pays dominants à obtenir des avantages équivalents à leur place dans la hiérarchie globale des puissances. Ainsi, la pression militaire est souvent inutilisable, et ils ne peuvent imposer une négociation « globale » à des Etats plus faibles. Contraints de traiter au *niveau sectoriel* (commerce, industrie, pêche, migrations, sécurité...), les pays intégrant le MC ne disposent pas systématiquement de *capacités de puissance* corrélées à leur position globale face au

²⁵ R. O. KEOHANE, J. S. NYE, *Power and Interdependence*, Londres, (rééd) 2012, 330 p.

²⁶ « Déclaration de La Celle-Saint-Cloud », 6/11/55 : « [...] faire accéder le Maroc au statut d'Etat indépendant uni à la France par des liens permanents d'une interdépendance librement consentie [...] » ; « Déclaration commune franco-marocaine », 6/3/56 : « nouveaux accords qui définiront l'interdépendance des deux pays [...] dans le respect de la souveraineté des deux États. » ; « Accord diplomatique », 28/05/1956, : « les deux Etats entendent organiser, dans l'égalité complète et le respect de leur indépendance, les liens d'amitiés et de coopération qui servent l'intérêt réciproque [...], soucieux de définir les modalités d'interdépendance librement réalisée [...] dans le domaine des relations extérieures [...] ».

Maroc. A cette complication s'ajoutent les pressions intérieures, sociales ou politiques et les lobbysmes économiques qui peuvent s'opposer à leurs options et affaiblir ou désavantager leur position.

2. La marge de manœuvre marocaine

A l'inverse, pour Rabat, dont le pouvoir décisionnel (le palais/le *Makhzen*) domine généralement l'intérêt de l'Etat, de la société et des grandes entreprises, les objectifs de la négociation sont plus clairement définis (conservation du pouvoir, garanties sur le Sahara Occidental, aides financières au développement...).

L'asymétrie peut ainsi jouer à l'avantage du gouvernement marocain qui, en insistant sur la *sensibilité* européenne sur certains dossiers (migration, pêche, cannabis, contrats industriels...) peut obtenir, en bousculant l'agenda, d'appréciables compensations sur les questions où il est le plus *vulnérable* (exportations agricoles, dette publique, main d'œuvre).

3. Normativité institutionnelle et comportementale

Le marchandage intergouvernemental dépend d'un système de normes et de comportements institutionnels et humains qui contraignent les puissants et que les négociateurs faibles peuvent utiliser avantageusement. Les organisations internationales (GATT-OMC²⁷, FMI...) poussent les partenaires postcoloniaux à adopter un cadre multilatéral ou inter-régional tout en exerçant une pression constante au libéralisme douanier et à la non-discrimination²⁸.

D'autre part, les normes informelles et les réseaux d'élites bureaucratiques, s'ils servent *a priori* les producteurs initiaux de la norme (les Occidentaux), peuvent rapidement être maîtrisés et exploités par les élites marocaines, fortement européanisées²⁹.

B. Enjeux économiques

Au centre des relations Maroc-CE/UE se trouvent avant tout des dossiers économiques. Rabat cherche essentiellement à maintenir ses exportations et à favoriser les investissements étrangers (IDE). Ses négociateurs visent progressivement à obtenir des aides financières et à accroître le tourisme ce qui nécessite une amélioration de son image. Enfin, la question de la liberté de circulation et de l'égalité sociale des travailleurs migrants marocains devient un enjeu majeur dans les négociations.

²⁷ L'OMC a été fondée à Marrakech en 1994

EL MALKI H., 1992 ; KEBABDJIAN, 1995 ; PHOTIOS TAPINOS, 1994 BENHAYOUN etc..., 1997 ; ZAIM, etc..., 1997 ; HAMDOUCH, 1998 ; HADHRI, 2001

²⁸ Dans le cas des Plans d'Ajustement Structurels (PAS) entre 1984 et 1994 le FMI a tenté de se coordonner avec la CE/UE :

MORENO R., « L'approche de la Communauté Européenne dans l'appui aux politiques d'ajustement structurel des pays du Maghreb central », *AEM*, 1993, pp. 109-114 ; BOURIN ; 1989 ; TLEMCANI, 1991

²⁹ Le point III traite du transfert culturel et de la perception de ces normes au niveau des acteurs (« élite d'opposition », élite technocratique, *Makhzen*, population...)

Rabat doit alors accepter, ou prétendre accepter, les normes du droit économique et commercial du « Nord » tout en orientant l'agenda sur les questions les plus sensibles pour les membres européens du Conseil. C'est ainsi qu'il espère obtenir des concessions sur ses dossiers les plus vulnérables.

Il conviendra de distinguer, pour chaque rive :

- les **contraintes** économiques
- les **intérêts** économiques
- les **outils** économiques

1 : Les contraintes économiques

Elles sont les **causes** de la diplomatie économique et dépendent des conjonctures globales et du cadre juridique des échanges et des investissements. Maîtriser les contraintes constitue un *facteur de puissance* pour réduire sa vulnérabilité. C'est pour maîtriser ces contraintes que les Six-Neuf-Douze mettent leurs marchés en commun et c'est pour la même raison, mais aussi face à cette démarche, créatrice de contraintes, que le Maroc est amené à « s'associer ».

Rabat agit sous la contrainte de ses clients, en particulier la France, ce qui peut jouer en défaveur de ses intérêts économiques globaux (développement industriel par exemple). De son côté, la CE/UE, à part la France, n'a guère d'autre contrainte au Maroc que le risque pour les entreprises « européennes » à perdre l'accès au MC et de la marocanisation/nationalisation de ces entreprises.

2 : Les intérêts économiques :

Ils sont les **objectifs** des milieux d'affaires qui sont souvent transnationaux. Ces réseaux d'entrepreneurs opèrent par pression sur Paris, Bruxelles, Rabat... pour coordonner les politiques à leurs intérêts. On doit s'intéresser au rôle des différentes élites capitalistes du Maroc sur les politiques du pouvoir central (*Makhzen*) mais aussi, compte tenu de la nature coloniale et multinationale de leurs modèles économiques, leur influence directe ou non sur l'un ou l'autre des partenaires européens³⁰.

Certains groupes défendent le protectionnisme, d'autres l'ouverture :

- les intérêts français du Maroc entrent sans doute en conflit avec ceux de la métropole.
- Paris, de son côté, défend des positions qui concurrencent tous les autres membres de la CE/UE.
- si tout le monde cherche à pénétrer le marché marocain, personne ne souhaite la réciprocité.

3 : Les outils économiques

Il s'agit des **moyens** des décideurs étatiques pour augmenter leur influence politique et/ou stratégique ; l'économique est l'« instrument » de la *puissance* (et du *pouvoir* en interne) sur des questions apparemment sans rapport (Sahara, leadership maghrébin, intégration ou non des migrants...). Les

³⁰ LEVEAU, R., *Le rôle politique des élites locales dans le Maroc indépendant/Le Fella marocain défenseur du trône*, Paris, 1973

pressions économiques à buts politiques s'intègrent à la logique des blocs, au processus de la CPE ou à l'institutionnalisation du Conseil Européen à partir de 1974. Directement depuis la Commission³¹, ou par l'entremise d'ONG ou de parlementaires, les « valeurs » européennes (libéralisme, démocratie, droits de l'homme) ont pu constituer des objectifs politiques dont les arrangements commerciaux ou financiers n'étaient qu'un moyen³². A ce titre, on doit interroger le rôle de la CE/UE comme financier de l'influence atlantique.³³

De son côté, le pouvoir marocain considère le MC comme un *accélérateur de puissance*, qui mérite de concéder des pertes socio-économiques inacceptables *a priori*, en échange de garanties stratégiques.

³¹ DUMOULIN, M. (dir.), *La Commission européenne (1958-72). Histoire et mémoire d'une institution*, Luxembourg, **2007**, 626 p.

³² Voir note 13 ; ainsi que : FRANCK Chr., dir. *L'action extérieure de l'Union européenne : rôle global, dimensions matérielles, aspects juridiques, valeurs*, Louvain, **2008**, 385 p.

³³ WINAND P., *Eisenhower, Kennedy, and the United States of Europe*, Londres, **1996**, 448 p.

LUNDESTAD G., *"Empire" by Integration: The United States and European Integration, 1945-1997*, Oxford, **1998**

MÖCKLI D., *European Foreign Policy during the Cold War: Heath, Brandt, Pompidou and the Dream of Political Unity*, Londres, **2008**, 488 p.

SCHULZ M., SCHWARTZ Th. A. (eds.), *The Strained Alliance: US-European Relations from Nixon to Carter*, Washington, **2010**, 374 p.

II : L'histoire des Relations Internationales³⁴ : Souveraineté et bloc occidental

Une seconde approche conduit à traiter du Maroc, dont l'indépendance coïncide avec la signature du Traité de Rome, comme un sujet émergent d'un système international forgé à l'époque coloniale.³⁵

A. La logique post-coloniale : Souveraineté limitée et puissance du discours³⁶

La puissance du Maroc est dès lors limitée par celle du Protecteur français qui lui impose son agenda dans sa négociation avec les Cinq partenaires. Paris obtient alors dans son propre intérêt un protocole annexé relatif aux « Pays Indépendants de la Zone Franc ». La marche vers l'association de 1969 obéit à des logiques franco-européennes d'évolution d'un statut « privilégié »³⁷.

L'histoire des politiques marocaines depuis l'indépendance laisse apparaître un pouvoir « pragmatique », acceptant sa place dans la hiérarchie du monde bipolaire³⁸ soucieux de donner la priorité aux relations « traditionnelles » avec les forces postcoloniales européennes³⁹. Le palais subit pourtant une pression sociale et politique interne pour un développement propre et diversifié, neutraliste et nationaliste. Il peut utiliser ce discours tiers-mondiste pour juguler cette menace intérieure, culpabiliser les Six et s'attacher la sympathie d'une partie de l'opinion européenne. Il adopte aussi des mesures partielles de diversification en jouant la concurrence des puissances de la CE/UE contre le tuteur français.

B. Enjeux marocains de sécurité⁴⁰

1. Une stratégie internationale⁴¹

Le *Makhzen*, comme tout acteur diplomatique faible tente de « modifier la volonté » des autres Etats, dans le cas présent, celle des Etats membres de la CE/UE. Il réagit à plusieurs enjeux de sécurité :

³⁴ R. FRANK (dir), *Pour l'histoire des relations internationales*, 2012, 796 p., RENOUVIN et J.-B. DUROSELLE, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, 1965, 521 p.

³⁵ Le Maroc a la spécificité d'être sujet à l'acte d'Algésiras (1906) (précurseur du GATT) et à avoir connu une colonisation collective sous la forme de la « zone internationale » de Tanger et des « zones » français et espagnoles.

ANGHIE, *Imperialism, sovereignty and the making of international law*, Cambridge, 2007, 356 p.

RAJAGOPAL B., *International Law from below [...]*, Cambridge, 2003, 343 p.

KOSKENNIEMI M., *The Gentle Civilizer of nations, the rise and fall of the international Law*, Cambridge, 2004, 584 p.

³⁶ JULLIEN, Ch-A., *L'Afrique du Nord en marche, nationalisme musulman et souveraineté française*, Paris, 1972, 439 p.

³⁷ BELAL A., *Un protectorat déguisé. L'association au Marché commun*, Casablanca, 1962, 16 p.

³⁸ DRESCH P., PISCATORI J., *Monarchies and Nations : Globalisation and Identity in the Arab States of the Gulf*, Londres, 2005 SAAF, 1988-89

DEL SARTO R. A., *Contested State Identities and Regional Security in the Euro-Mediterranean Area*, 6, 2006, (chapitre 6 « Morocco », pp. 177-220)

³⁹ KENBIB M., « Colonialisme et post-colonialisme, le cas du Maroc », in Th. FABRE, *Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée, Rencontres d'Averroès*, 10, 2004, pp. 27-40

⁴⁰ EL HOUDAIGUI, 2003,

HAKAM N., *Le Maroc en quête d'une politique étrangère: 1956-1961*, IUHEI, Genève, 1991, 113 p.

⁴¹ AZZOUZI A., *Moroccan yearbook of strategy and international relations*, Paris, 2012,

-la **quête de puissance** sur une question saharienne que le palais inscrit rapidement dans la logique des blocs ce qui influence nécessairement sa relation avec la Communauté⁴² et qui constitue alternativement un moyen de puissance européenne ou un atout majeur pour Rabat face à Bruxelles⁴³.

-la **préservation de la souveraineté**, en jouant le multilatéral contre l'hégémonie française, la Ligue Arabe (LA) contre la CE...

-la **rivalité et la volonté de leadership** dans la région « Maghreb » en particulier vis-à-vis de l'Algérie.

-la **recherche de prestige** au sein du Maghreb, de la LA, du continent africain et dans la relation interrégionale avec la CE/UE.

La problématique principale ici est l'articulation entre l'alignement stratégique occidental de Hassan II et les accords avec « l'Europe communautaire »⁴⁴. La place de « l'Europe » et des organes communautaires dans cette géopolitique permet de s'interroger sur une association comme « communauté de sécurité », poursuivie par Rabat comme par les européens⁴⁵. Cet « appui » européen contribuerait à la puissance marocaine à l'égard des non-européens⁴⁶.

2. Le pouvoir en interne La relation à la politique intérieure

Ces facteurs de puissance et cette recherche de sécurité associée visent certainement à consolider le pouvoir central à l'intérieur des frontières. La CE/UE influe nécessairement sur les conflits internes (palais, élites, pression populaire). Ces pressions contribuent forcément, à l'inverse, à façonner la démarche européenne du Maroc.⁴⁷ On analysera à ce sujet le rôle des acteurs internes au Maroc (lobbys franco-marocains industriels et agricoles, groupes politiques « d'opposition », syndicats professionnels, réseaux communautaires)⁴⁸.

⁴² MOHSEN-FINAN Kh., *Sahara Occidental, les enjeux d'un conflit régional*, Paris, **1997**

⁴³ Outre des pressions européennes, sur les questions de droits de l'homme par exemple ; le Sahara est au centre des négociations de pêche, des questions migratoires et sécuritaires et jusqu'à l'importation même du régionalisme européen dans la réforme institutionnelle du Maroc.

⁴⁴ BENANTAR A., **2008**

⁴⁵ WAEVER O., "Societal security, the concept", in *Identity, Migration and New Security agenda for Europe*, Londres, **1993**

⁴⁶ BELHAJ A., **2009** ; EL HOUDAIGUI, **2003**

⁴⁷ BENHADDOU A., *Les élites du royaume*, Paris, **2010**

⁴⁸ Voir la partie III :

LEVEAU, **1973**

BOUAZIZ, M., *Le mouvement national marocain de 1912 à 1975, permanences et tentatives de renouvellement*, Paris I, **1987** ;

CHERIFI R., *Le Makhzen politique au Maroc : hier et aujourd'hui*, **1988**, Paris, 125 p.

DALLE I., *Le règne de Hassan II (1961-1999), Une espérance brisée*, Paris, 2001, 309 p. ; *Les trois rois*, Paris, **2004**, 600 p.

GANDOLFI R., (dir.) *Le Maroc aujourd'hui : regards croisés sur les évolutions du Maroc contemporain*, Bologne, **2008**, 381 p.

GILSON MILLER S., *A History of Modern Morocco*, Cambridge, **2013**, 328 p.

HAMMOUDI A., *Maîtres et disciples. Génèse et fondement des pouvoirs autoritaires dans els sociétés arabes. Essai d'anthropologie politique*, Paris, **2001**, 277 p.

LAROUÏ A., *Le Maroc de Hassan II, un témoignage*. Montréal, PI, **2005**, 248 p.

MAATI M., *L'Istiqlâl, l'UNFP et le pouvoir au Maroc (1955-1965)/La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir. De l'indépendance à l'État d'exception*, Paris, **2000**

MBAREK Z., *Les mouvements d'opposition au Maroc*, dir. J. L. Miège, Marseille **1973**

L'exemple le plus pertinent pourrait ici être la menace, puis l'usage, de la « marocanisation » dans les négociations commerciales et financières. Ces moyens de pression sur la France et les entrepreneurs « européens » sert en parallèle à doubler l'opposition nationaliste tout en achetant les faveurs de certaines élites, elles même liées à des réseaux transnationaux⁴⁹.

C. Une stratégie européenne ?

1. Les stratégies franco-européenne

Généralement, avant les années 1990, la CE n'est pas considérée par la science politique comme un acteur classique de la diplomatie internationale : elle apparait plutôt comme un des volets commerciaux de l'Occident.

Elle joue cependant un rôle dans la stratégie du « bloc occidental » dans le Tiers-Monde africain ; mais la perception et l'usage de cette « puissance civile » diffère selon les acteurs et les observateurs. Si la puissance française cherche à communautariser sa domination économique pour éviter le qualificatif de néo-colonialiste, elle refuse néanmoins de perdre son influence stratégique et culturelle. Les autres puissances européennes cherchent à contester sa relation monopolistique à ses ex-territoires d'outre-mer, tout en refusant d'être liées à cet espace par des contraintes contractuelles. Elles tiennent néanmoins à utiliser le système français en Afrique du Nord, en Méditerranée et dans le Monde Arabe⁵⁰.

2. L'usage des valeurs

Le *soft power* européen semble reposer sur une pression du libéralisme socio-politique européen. Il y a une corrélation très forte entre les difficultés économiques marocaines dans les années 1970-1980, le ralentissement de la « coopération » européenne et un « boycott » européen sur la question des valeurs, des institutions et du libéralisme marchand.

La règle du jeu de la démocratisation est-elle consciemment conçue par les puissances de la CE-UE comme un moyen d'hégémonie géopolitique et géoéconomique ?⁵¹

3. La question institutionnelle

Le Maroc participe aux négociations à plusieurs niveaux :

- Multilatéralement avec les Etats membres du Conseil
- Bilatéralement avec la Commission
- Bilatéralement avec l'une ou l'autre puissance du Conseil Européen
- au sein du cadre interrégional Maghreb-CE, Méditerranée-CE.

⁴⁹ GAUDIO A., *Allal El Fassi ou l'Histoire de l'Istiqlâl*, Paris, 1972, 365 p.

⁵⁰ Voir note 6 et note 8 et :

BASFAO, 1992

MAILLET, *Politique de la France vis-à-vis du monde arabe : sources et processus décisionnels _ 1962 à nos jours*, (dir. A. Cl. Boneville) Montréal, 2013 ;

BOSSUAT, 1997 et 2005, p. 62 et 338

⁵¹ Voir note 13

Mais d'autres institutions interfèrent dans la relation : le Parlement peut refuser de voter un accord, parfois pour des raisons officielles touchant aux *valeurs* libérales et démocratiques ; la Cour de Justice peut l'attaquer.

Comment les Etats membres et le Maroc tentent-ils de tirer profit de ces différents cadres de négociations et des agendas et intérêts divergents, voire contradictoires, de toutes les institutions en cause ?

4. Le rôle de la superpuissance américaine⁵²

Les Etats Unis restent généralement en arrière-plan ; cependant, on ne peut ignorer que Rabat comme les responsables de la DGI ont une conscience accrue du rôle géopolitique de leur rapprochement commercial. Certains acteurs poursuivent des objectifs « occidentalistes » et/ou atlantistes manifestes. L'arrimage du Maroc à l'OTAN est contemporain de son association à la CE. Le synchronisme du rapprochement américain et européen sur des dossiers apparemment sans rapports est saisissant et doit faire l'objet d'une analyse.

Il faut étudier ce retour (après la période « progressiste » et « neutraliste » de 1958-1961⁵³) à des positions « traditionnelles » dans le commerce avec la métropole dans le contexte de l'alignement stratégique, ces choix économiques et politiques sont avant tout culturels et relèvent des démarches des acteurs.

⁵² Sur l'histoire de la CE/UE avec les USA : BOSSUAT G, VAICBOURDT, N. , *Etats-Unis, Europe et Union Européenne : histoire et avenir d'un partenariat difficile* ; (1945 - 1999), Bruxelles, **2001**, 283 p.

⁵³ LE TOURNEAU, R., *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, **1962**, 503 p.

III : L'histoire croisée⁵⁴, transnationale⁵⁵ et culturelle.

Cette approche vise à analyser l'évolution du **comportement** des **acteurs** marocains (*Makhzen*, élites, opinion) et européens (corps diplomatiques des Etats membres et des institutions communautaires, des groupes de pression économiques ou politiques). On cherche à déterminer l'impact de chaque groupe sur la négociation maroco-européenne et la **perception** de chacun sur cette relation.

On s'intéresse donc à leurs stratégies individuelles, collectives, nationales et transnationales en mettant l'accent sur les logiques de **réseaux transfrontaliers**. Ici, **l'imaginaire** a un rôle fondamental puisqu'il conditionne la perception des intérêts et façonne les **rapprochements culturels** des différents acteurs.

A. Les acteurs marocains

Il y a une tension constante entre la préservation des intérêts des groupes dominants et le désir d'émancipation des groupes dominés⁵⁶.

1. L'élite

Elle est diverse : aristocratie *Makhzen*, bourgeoisie citadine, propriétaires fonciers, grands commerçants, officiers militaires⁵⁷. Elle a cependant été façonnée et stratifiée avec rigidité par le protectorat⁵⁸ et intellectuellement conditionnée par un mécanisme de reproduction alliant clientélisme et méritocratie de type européen⁵⁹.

-Elle participe donc par sa « formation » aux **réseaux transnationaux⁶⁰ occidentaux** ce qui a des conséquences évidentes sur son comportement et sa perception de la technocratie de la CE/UE.

-Elle s'est **appropriée socialement la culture dominante européenne** et l'associe étroitement en tant que justification et comme moyen de la préservation de ses privilèges économiques et socio-politiques.

-Elle est divisée quant aux options pour **garantir sa position hégémonique** : ouverture/fermeture aux entreprises étrangères.

-Elle tend à défendre pour des raisons de profit comme d'affectif une **relation « traditionnelle »** aux réseaux commerciaux et agricoles, industriels et financiers, hérités de la structure coloniale.

⁵⁴ WERNER M., ZIMMERMANN B., *De la comparaison à l'histoire croisée*, 2004, 239 p.

⁵⁵ IRIYE A., SAUNIER P.-Y. (dir.), *The Palgrave Dictionary of Transnational History*, Basingstoke, 2009 ; BURTON J. W., *World Society*, 1972

⁵⁶ COX R. W. : 'Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory', *Millennium*, 10-2, 1981, pp. 126-155

⁵⁷ SMITH St., *Oufkir, un destin marocain*, Paris, 2002

⁵⁸ RIVET D., *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V: le double visage du protectorat*, Paris, 2004, 417 p.

⁵⁹ VERMEREN, 2002,

SEGALLA Sp. D., *Moroccan Soul : French Education, Colonial Ethnology, and Muslim Resistance*, 1912-1956, Nebraska, 2009, 341 p.

KADRI, A., *Parcours d'intellectuels maghrébins. Scolarité, formation, socialisation et positionnement*, Paris, 1999, 428 p.

⁶⁰ CASTELLS M., *The Rise of The Network Society*, Oxford, 2000, 624 p.; TOURNES L., *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, 2010, 203 p.

2. Le Makhzen

C'est le pouvoir décisionnel, il réside dans le palais royal, entre les mains de Hassan II, vice-président du conseil en 1959, monarque absolu de 1961 à 1999⁶¹.

Sa formation scolaire (juridique) et culturelle (française) le rapproche de l'élite politique et administrative européenne et des technocrates marocains dont il favorise l'ascension. Le choix de son fils, l'actuel Mohammed VI, de mener sa thèse de doctorat sur les relations CE/UE-Maghreb au début des années 1990 reflète une certaine prise en considération de l'importance de ce partenaire pour la monarchie⁶².

-La famille royale est aussi un acteur économique décisif, lié par le profit autant aux réseaux franco-marocains, qu'à l'élite nationale et à certains entrepreneurs multinationaux, français et européens.

Ces deux éléments sont souvent confondus dans la stratégie royale de conservation du pouvoir et de la fortune ; il perçoit nécessairement la coopération avec Bruxelles comme un atout et un moyen au service de cet objectif.

3. L'opinion publique

On distinguera :

- l'expression des intérêts des groupes dominants

- les pressions populaires et son expression idéologique sur les deux premiers acteurs

a. Durant les deux premières décennies, une « **opposition** » au pouvoir absolu et à ses choix pro-occidentaux subsiste, par à-coup, sans toujours parvenir à représenter les aspirations populaires⁶³.

b. Dans un second temps, les groupes dominants ont pu rechercher dans un lien privilégié avec la CE/UE, un **recours** face à l'échec économique et social et à la menace des classes moyennes.

c. **L'influence institutionnelle et capitaliste** des européens peut également être recherchée par l'élite **contre l'absolutisme du pouvoir** central.

d. **L'émigration** touche presque toutes les familles populaires du pays, ce qui lui donne **accès à la « normalité »** européenne et influe nécessairement sur la politique du pays.

B. Influence et transferts culturels

Il y a également une tension entre l'intérêt du décideur marocain et de l'élite à conserver leur pouvoir et l'idée de société civile globale et de l'exigence de s'aligner sur le droit économique et administratif européen. En termes d'influence normative⁶⁴ et culturelle, on doit distinguer les conséquences de

⁶¹ BALTA P., « Hassan II, du féodal au (presque) libéral », *Confluences*, 2000,

⁶² Voir note 14 ; EICKELMAN D. F., *Knowledge and Power in Morocco : The Education of a Twentieth-Century Notable*, Paris, 1989, 307 p.

⁶³ MBAREK, 1973

⁶⁴ Quelques-unes des études de cas sur l'Europe et le Maghreb :

PANEBIANCO St., *A New Euro-Mediterranean Cultural Identity*, Londres, 2003 ;

l'idéologie civilisatrice « européenne » au sens colonial⁶⁵ de la perception des acteurs marocains et européens du rôle de l'Europe en termes d'institutions et de valeurs : « l'occidentalisation » voulue par la CE/UE⁶⁶. La question des **droits de l'homme** par exemple constitue soit un frein, soit un moyen de pression sur le Maroc⁶⁷.

1. La dimension culturelle au Maroc :

a. Idéologies et passions

Le premier enjeu concerne les **idées** et **passions** qui rapprochent ou opposent les acteurs des deux parties. L'histoire de la relation CE/UE-Maroc repose sur l'articulation entre :

-une **idéologie officielle en construction** (nationale, arabiste, panislamique ET occidentale et moderniste).

-des **idéologies partisans** (progressistes, tiers-mondistes, pan-arabistes, panafricanistes, socialistes, traditionnalistes)⁶⁸.

NEUMAYER L., « L'Européanisation indirecte des pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne », in *CAIRN*, 10, **2003**, pp. 121-147 ; R. DI QUIRICO (éd.) *Europeanization and Democratization. Institutional Adaptation, Conditionality and Democratization in European Union's Neighbour Countries*, Florence, **2005**

ONES A., « Narrative-Based Production of States Spaces for International Region Building : Europeanization and the Mediterranean », *Annals of the Association of American Geographers*, 96, 2, p. 415-431, **2006**

LAIDI Z., *La norme sans la force, L'énigme de la puissance européenne*, Paris, **2008**

ed. *EU foreign policy in a globalized world : normative power and social preferences*, London, **2008**, 201 p.

BEN HAMOUDA H., « La présence de l'identité européenne sur le pourtour méditerranéen sous l'angle de la politique étrangère de la C.E.E de 1957 aux années 70 », in Marloes Beers, Jenny Raflik (dir.), *Cultures nationales et identité communautaire. Un défi pour l'Europe*, Bruxelles, **2010**, pp. 47-60.

AOUN E., « L'Union européenne en Méditerranée. Puissance en repli, normes en déshérence ? », *Politique européenne*, 39, **2013**, p. 76-104

CANDAS, U., *Relations extérieures et influence normative de l'Union européenne*, Saarbrücken, **2012**, 614 p. ;

BEHR, T., TIILIKAINEN T. (éd.), *Northern Europe and the Making of the EU's Mediterranean and Middle East policies Normative Leaders or Passive Bystanders ?*, Londres, **2015**, 260 p.

⁶⁵ DARD O., LEFEUVRE D., *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, **2008**, 391 p.

BERRAMDANE A. *Le Maroc et l'occident (1800-1974)*, Paris, **1987**, 450 p.

RIVET D., *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, **2002**, 460 p.

LIAUZU Cl., *Colonisation, migrations, racisme. Histoire d'un passeur de civilisation*, Paris, **2009**, 541 p.

⁶⁶ A propos d'ouvrages conceptuels de référence sur la question :

WHITE L. A., *The Concept of cultural systems.. A key to understand tribes and nations*, New York, **1975**, 192 p.

MILZA P., « Culture et relations internationales », *RI*, 24, **1980**, pp.361-379

GIENOW-HECHT J. C.E., SCHUMACHER Fr. (éd.), *Culture and international history*, New York, **2003**

ROLLAND D. (éd.), *Histoire culturelle des relations internationales [...]*, Paris, **2004**

TOBELEM J.-M., *L'arme de la culture : les stratégies de la diplomatie culturelle non-gouvernementale*, **2007**, 264 p.

DULPHY, A., FRANK, R., MATARD-BONUCCI, M.-A., ORY, P. (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle, De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Enjeux internationaux, 10, Bruxelles, **2010**, 693 p.

IRIYE A., *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, **1997**, 212 p.

Global Community: The Role of International Organizations in the Making of the Contemporary World, Berkeley, **2002**, 246 p.

avec GOEDDE P. et HITCHCOCK W. (éd.), *The Human Rights Revolution*, New York, **2012**

⁶⁷ **Voir note 13**

⁶⁸ IHRAÏ S., *Pouvoir et influence : Etat, partis et politique étrangère au Maroc*, EDINO, 1986, 259 p.

-une **mentalité collective** : l'**idéologie sous-jacente** qui admet implicitement la supériorité des européens et de leur langage et lui associe l'ambition du progrès⁶⁹.

-les **ambitions individuelles** d'ascension par le modèle scolaire et capitaliste occidental, et les valeurs européennes : modernisme, libéralisme, méritocratie.⁷⁰

b. Cartes mentales

On doit aussi se pencher sur la « **perception** » du voisinage :

-Si, dans le contexte post-indépendance (1955-1972), les formes de **nationalisme** paraissent contraires avec l'association au continent impérialiste et chrétien⁷¹, dès 1958, le sujet du MC intéresse le gouvernement marocain⁷².

-Dans les années 1980, le sentiment d'exclusion lié à la **fermeture des frontières communautaires**, à **l'intégration du rival espagnol**⁷³, au rôle de la CE dans la **politique financière des Plan d'Ajustement Structurels (PAS)**⁷⁴ a sans doute intimé au côté marocain l'initiative d'une relance de la coopération. A travers le cadre de la Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR) ou du dialogue euro-arabe, la passion marocaine pousse jusqu'à la **demande d'adhésion du Maroc en 1983-87**.

-Décideurs, capitalistes et opinions marocaines sont également conditionnés par une vive **rivalité avec le voisin algérien**. Ce dernier a très vite choisi le non-alignement et une certaine ouverture au Bloc de l'Est. Le sentiment pro-européen des marocains s'articule de manière complexe avec les enjeux régionaux de cette guerre froide. Coopérer avec la CE/UE revient à jouer la « modération » contre le « progressisme » d'un voisin perçu comme hostile. Les difficiles relations entre Alger et Paris renforcent et justifient ce positionnement ; l'enchaînement des conflits sahariens vient finalement confirmer cette orientation.

c. Une diplomatie culturelle de l'image

Le Maroc développe aussi une stratégie tout azimut de *soft power* dont la composante culturelle est indéniable. Il poursuit évidemment le but d'accroître le tourisme et les investissements et d'obtenir un traitement de faveur de la part de la *puissance civile* européenne.

-Le protectorat marocain a hérité de la France une tradition bien particulière d'influence culturelle, dont il « bénéficie » en priorité et qu'il imite à son tour auprès de ses partenaires.

⁶⁹ BERRAMDANE, 1987 ; BOUKOUS A., *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*. Rabat, 1995, 239 p. ; GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, 1983, 214 p.

⁷⁰ ELIAS N., *La Société des individus*, (trad.), Paris, 1991

ROSENAU, J., *L'individu dans les relations internationales*, Paris, 1994

⁷¹ BAIDA J, FEROLDI V., *Présence chrétienne au Maroc, XIX-XXè s.*, Rabat, 2005, 230 p.,

⁷² Premier rapport dès juin 1958

⁷³ FLORY, 1984 ;

RICHARD P., *Les accords méditerranéens de la CEE dans le contexte de l'élargissement*, Bruxelles, 1980

DREVET J. F., *La Méditerranée : nouvelle frontière pour l'Europe des douze*, Paris 1986

CGEM, 1992

⁷⁴ LAYACHI A., *Economic Crisis and Political Change in North Africa*, LA, 1998, 200 p.

-Il cherche donc à « infléchir la volonté » des décideurs européens en modifiant son image pour se rendre sympathique aux yeux de l'opinion.

-Il mobilise paradoxalement une image de pays traditionnel, intimement liée à son système féodal et colonial, et se présente tout autant comme ouvert, tolérant et ami.

-Cette véritable stratégie culturelle s'exprime également en termes d'influence religieuse en Afrique francophone et dans les communautés immigrées d'Europe, le souverain éclairé y utilisant la carte de la très archaïque « commanderie des croyants »⁷⁵.

2. L'imaginaire européen et le processus d'occidentalisation

Les Etats membres de la CE/UE ont tenté au cours du dernier demi-siècle de concurrencer l'emprise culturelle française. La coopération culturelle européenne s'est progressivement installée dans la relation entre Rabat et Bruxelles (harmonisation, coopération scolaire). Il y a une volonté (consciente ou non) « d'infléchir la volonté » de l'Etat marocain (et de son opinion) et de transformer l'image de l'Europe, d'un club des ex-colonisateurs chrétiens, en un acteur de la coopération économique, juridique, sociale et culturelle.

a. L'imaginaire géographique de la CE/UE

La **carte mentale**⁷⁶ des européens participe à la construction de son « action extérieure », de sa politique « méditerranéenne », ou de « voisinage ».

Il faut étudier l'apparent paradoxe d'une Communauté qui pousse ses partenaires à adopter, sur son modèle, une politique **d'intégration régionale** tout en ayant un évident intérêt à les maintenir divisés et émiétés.

La CE/UE construit ainsi une projection géographique des ensembles (Maghreb, MENA, ACP, Méditerranée...) et cherche à regrouper et catégoriser ses interlocuteurs. Ces derniers acceptent d'adopter, voire initient, au moins en discours, ces conceptions régionales, tandis qu'ils privilégient clairement les négociations bilatérales⁷⁷.

On doit aussi s'interroger sur le processus historique de l'**imaginaire « maghrébin »**, invoqué par l'une ou l'autre partie, utilisé dans le discours et imposé avec plus ou moins de gré par les marocains comme cadre de négociations (1965-1967 en particulier). L'effet de « modèle » européen que produit le traité de Rome sur les nouveaux Etats d'Afrique du Nord ne peut être écarté, non plus que le rôle des institutions et personnalités européennes et françaises sur les organisations **supranationales** en Afrique du Nord.

⁷⁵ WATERBURY J. *Le Commandeur des croyants. La Monarchie marocaine et son élite*, Paris, 1975, 400 p.

REGRAGUI I., *La diplomatie publique marocaine : une stratégie de marque religieuse ?*, Paris, 2013, 152 p. ;

⁷⁶ HENRIKSON A. K., "The Geographical 'mental maps' of american foreign policy makers", *Revue Internationale de Sciences Politiques*, 1980, pp. 495-530

⁷⁷ BUZAN B., WAEVER O., *Regions and Powers : The Structure of International Security*, Cambridge, 2003, 564 p.

La vision « **méditerranéenne** » a tenté de rompre avec les lignes de fracture identitaires coloniales et postcoloniales, elle s'impose dans le discours européen au cours des années 1970. Il semble que les Marocains n'adhèrent que très sporadiquement à cet autre espace imaginaire⁷⁸. Derrière cette géographie mentale se nichent des intérêts et des perceptions, en fonction des priorités de l'agenda.

b. CE/UE et occidentalisation

Le modèle de l'intégration régionale, de la coopération culturelle, de la vision « méditerranéenne globale » s'avèrent autant d'outils européens inconscients d'une politique d'occidentalisation.

Les décideurs n'ont pas systématiquement une conscience claire de leur intérêt à modeler une vision européenne du monde. Ils ont tendance à **imposer les rites, normes et valeurs**, *l'isomorphisme*, à faire usage de **réseaux transnationaux**⁷⁹, sans percevoir autre chose que leur propre normalité internationale. Il s'agit pourtant d'une véritable politique culturelle d'europanisation qui a sans doute un impact mesurable sur le processus de coopération. Les Marocains la reçoivent et l'interprètent à leur manière. Ces derniers peuvent agir consciemment pour réaliser un développement « à l'européenne », recouvrant leurs passions propres et leurs démarches infranationales, tout en séduisant les partenaires de la CE/UE.⁸⁰

Pour partager la *puissance civile européenne*, le palais, les élites, les étudiants⁸¹, les migrants, ont construit une figure culturelle hybride, mêlant l'idéologie officielle, l'idéologie partisane et en trouvant un canal d'expression publique à l'idéologie sous-jacente.

Paradoxalement, les décideurs semblent avoir réussi à concilier l'évolution « nécessaire » à l'idéologie officielle et articuler les différents « univers » marocains (tribal, régional, marocain, maghrébin, africain, arabe, occidental, sunnite, musulman et mondial)⁸².

⁷⁸ KOLVRAA Chr., *Imagining Europe as a global player : the ideological construction of a new European identity within the EU*, Bruxelles, Bern, Peter Lang, **2012**, 265 p.; Il n'y a pratiquement aucun ouvrage sur le sujet précis euro-marocain ; il faudra faire l'analyse de discours et de presse des acteurs et commentateurs, ainsi que les chercheurs en science politique, et en évaluer l'évolution, la construction, durant les 60 années du processus

⁷⁹ Les fondations diplomatiques allemandes comme K. Adenauer et Fr. Ebert sont également d'une grande utilité, car elles œuvrent depuis très longtemps à une europanisation des relations germano-marocaines, et sont présents de manière active à Bruxelles et Rabat ; différentes ONG obéissant à des logiques de lobbyisme ou en lien avec le Conseil de l'Europe peuvent aussi s'avérer utiles pour pénétrer les réseaux euro-marocains. (cf : TOURNES L., *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, **2010**, 203 p.)

⁸⁰ SANTUCCI, **1992**, 438 p.,

⁸¹ SOT M., *Etudiants africains en France (1951-2001)*, Paris, **2002**, 184 p.

⁸² GELLNER E., MICAUD Ch., *Arabs and Berbers, from Tribe to Nation in North-Africa*, Londres, **1973**, 448 p.

QADIRY M., *L'Etat national et les Berbères. Le cas du Maroc. Mythe colonial et négation nationale*, Montpellier, **1995**

HERMASSI E., *Etat et société au Maghreb*, Paris, **1975**, 264 p.

KADRI, A., *Parcours d'intellectuels maghrébins. Scolarité, formation, socialisation et positionnement*, Paris, **1999**, 428 p.

MAATI M., *L'Istiqlâl, l'UNFP et le pouvoir au Maroc (1955-1965)*, Paris, **2000**

2.3.3 Sources

De manière générale, les fonds **d'archives européens** obéissent à la loi des 30 ans.

Un dépouillement et une étude approfondie sont donc assurés jusqu'aux premières années de la CPE dans les **fonds d'archives communautaires de Florence**⁸³.

Les fonds d'archives français sont également libres d'accès à 25 ans et les archives de la décennie 1990 sont accessibles sous dérogation au Centre des archives **diplomatiques françaises de Nantes**⁸⁴ et dans

⁸³ **Inventaire abrégé des dossiers de la Commission disponibles à Florence (antérieurs à 1979) liés aux relations avec le Maroc :**

-Direction Générale des Relations Extérieures (DG I) :

BAC001/1967 : Politique commerciale ; **15** : (1961) ; **BAC003/1978** ibid. : **25** (1968-9), **28-29** (1967-9), **129** (1960-69), **328** (1968-9), **1219** (1969-71) ; **BAC028/1980** Relations extérieures (agriculture, transports, concurrence, énergie, enseignement, aspects monétaires, politique, industriel) **390** : (1959-772), **517** (1976-7) et **563-5** (1971-3), **881** (1976) ; **BAC048/1984** archives... **154** (1971-82), **318** et **320** (1977-9), **885-6** (1971-78), **899-901** (1969-79), **902-3** (1969-79), **904** (1975-8) ; **BAC 56/1980** Politique commerciale **47** (1963-6) ; **BAC 86/ 2005** Adhésion du Royaume-Uni... 1969-1972 et **BAC 134/1987** ibid. 1962-1972 **142** (1971-2) ; Dossiers du dir. général adj. R. de KERGOLAY **136** (1970-2), **399** (1972), **414** (1972), **424-5** (1972) ;

-Direction Générale Economique et Financière (DG II) :

BAC26/1969 Pays tiers **672-5** (1964-8), **687** (1959-65)

-Direction Générale du Marché intérieur (DG III)

BAC 8/1985 : Sidérurgie : **843-4** (1962-73) ; **BAC 31/1984** Affaires industrielles, **11** (1971-1976), **852** (1970)

-Direction générale des Affaires sociales (DGV)

BAC 6 /1977 : Emploi, circulation des travailleurs **643** (1966-7)

-Direction Générale de l'Agriculture (DG VI)

BAC 9/1972 : Politique agricole **62** : (1965-9) ; **BAC 15/1993** : Relations internationales : pays méditerranéens, **4** (1974), **33** (1969 - 1972), **64-66** (1964-7), **72** (1966), **73** (1971-5), **75** (1968-9), **76-77** (1964-65), **81** (1968), **82** et **84** (1966-9), **83** (1964-9)

-Direction Générale au développement de l'outre-mer (Aide au développement) (DG VIII)

BAC 7/1971 : Coopération, synthèses **3** (1964-5), **6-8** (1962-5), **11-17** (1964-9), **19-20** (1959-69) ; **BAC 12/1972** : Coopération, développement, adhésion **3-12** (1966-68) ; **BAC 25/1980** relations avec des pays tiers **339** et **342** (1972-74), **379-397** (1959-1974), **401** (1969), **1913** (1975) ;

-BAC 38/1984 (46-50) Cabinet MANSHOLT, **27** (1964), **31-2** (1964-5), **36** (1967), **46-50** (1965-7)

-BAC 144/1992 Cabinet MARJOLIN, **193** (1967), **201** (1966-7), **211** (1967), **227** (1965), **248** (1965), **256** et **258-9** (1964-5), **275** (1964-5), **508** (1965), **630** (1967), **947-8** (1964-6)

Il existe en sus des dossiers des archives du Conseil, du CE, de la BEI, du Parlement...

⁸⁴ **1-Les archives de l'ambassade de France à Rabat pour 1956-1989 (coté 558PO/1) : cartons 558-568 : dossiers :**

- Dialogue euro-arabe (**carton 558 : dossier EU.V**) et **EU.V.2-3** Relations avec le Maroc 1974-1985

-Coopération (1981-1987) et association CEE/Maroc (1968-1971) (**Dossier EU.VI.2, carton 559**)

-Relations Générales CEE/Maroc (1958-1989) (**Dossier EU.VI.3, cartons 559-563**)

-Relations CEE/Maghreb (1964-1982) (**Dossier EU.VI.4, carton 567**)

-Relations CEE/Méditerranée (1967, 1972-1989) (**Dossier EU.VI.6.1-2, Cartons 567-568**) :

2-Les fonds de l'ambassade pour 1990-1995 (coté 558PO/2) (pas encore classés) : cartons 131 à 138 : relations euro-méditerranéennes

3- Les fonds de la Représentation française à la CEE (coté 25POI/1) recèlent (entre autres) :

-Dossiers M5662 et M5663 (cartons 871 et 872) : Relations CEE/Maroc-Tunisie (1959 – 1969)

-Dossier M5684 (carton 965) : Relations CEE/Maghreb (1964 – 1969)

-Dossier M5663 (cartons 2726-2729) : Relations CEE/Maroc-Tunisie (1970-1983)

-Dossier M5684 (cartons 2815 et 2816) : Relations CEE/Maghreb (1972-1982)

4-Les archives des différents services (politique, commercial, pêche, méditerranée, juridique) comprenant des dossiers sur la relation CEE/Maroc

5-L'immigration est traitée dans d'autre cotations des archives de Rabat comme de celles de Bruxelles, on y trouve également des informations sur les relations avec le Europe-Maroc

les **archives du MAE de la Courneuve**⁸⁵ ; on peut également accéder à Bruxelles aux archives de travail pour la décennie 1985-1995.

Les **archives du Ministère marocain des Affaires Etrangères** n'ont, selon toute vraisemblance, pas été rendues publiques et ne pourront être consultées qu'à la discrétion des autorités. Il y a pourtant un espoir de se voir accorder des autorisations dans la mesure où ce sujet spécifique ne répond pas à première vue à des impératifs sécuritaires⁸⁶.

A ces sources s'ajoutent la possibilité, par des entretiens et autres informations formelles ou non, de tenter une reconstitution des démarches de certains **intervenants marocains et européens** dans les relations à la CE/UE afin de mesurer leur rapport culturel, étudiantin et intellectuel à l'Europe comme continent et comme institution.

Enfin, il faudra faire la **synthèse des rapports et actes officiels** européens et marocains abordant les négociations au niveau de la Commission. Les textes officiels (et leurs « premiers jets » avant négociation recelés dans les archives) devront être analysés en détail afin de dégager les rapports de force.

L'analyse de la **presse marocaine et française** permettra de traiter de l'opinion publique, de la perception des rapports de force et de la pression des milieux intellectuels, bureaucratiques, militaires, et bien sûr économiques.

A cette exigence s'ajoute enfin les **études de politologues, d'économistes** et, éventuellement, de juristes sur les questions de politique extérieure européenne, de politique méditerranéenne, de dialogue euro-arabe, de coopération. Cette abondante littérature est aussi bien riche d'informations économiques ou juridiques que de discours et d'imaginaires, révélateurs d'un esprit des élites diplomatiques, bureaucratiques et économiques⁸⁷. Ces ouvrages devront être analysés et synthétisés pour observer l'évolution des perceptions et aussi tirer des enseignements sur les conséquences prévues des accords au cours des périodes prises en compte par les chercheurs.

⁸⁵ **Fonds approchant la question aux archives de La Courneuve :**

-Afrique du Nord-Levant/ANMO : Maroc 1953-1959 : cote **257QO** ; Maroc 1953-1959 : cote **257QONT** ; Maroc 1956-1968 : cote **130SUP** ; Maroc 1969-1972 : cote **2045 INVA (cartons 828-835)** ; Maroc 1972-1982 : cotes **2046INVA (cartons 882-886)** et **167SUP** ; Maroc 1983-1989 : cote **0049SUP (M II : Diplomatie (7) M III : Relations Etrangères (16 et 34) M IV : Economie (35, 40), M IV D : Relations CEE-Maroc (45) ; M VI : Agriculture et pêche (56))** ;

-Division Europe : Union Politique Européenne et CPE (cote générale 38-1-1) : cote 248QO (1961-1970) (cartons 2728-29 pour 1960-1976 ;) ; 1928INVA (1971-1976) (cartons 3801-3808) ; Commerce : même dossiers (1976 et 3823-3830)

⁸⁶ Les fonds d'archives du MAE tunisien, dont le doctorant a exploré l'inventaire, laissent penser que ces documents sont très nombreux, certains ayant d'ailleurs été élaboré conjointement au niveau Maghrébin, et donc consultable jusqu'à l'an 1999 au centre de Tunis.

⁸⁷ SEIDEL K., *The Process of Politics in Europe: The Rise of European Elites and Supranational Institutions*, Londres, 2010

2.4 Calendrier

2.4.1 Etude préliminaire (7 mois)

1. (4 mois)

a-explorer la **bibliographie historique sur les relations extérieures de la CE/UE** et sur sa politique avec le Maghreb, la Méditerranée.

b-étudier la **bibliographie politique et économique** sur les relations **euro-marocaines** :

-tirer des informations techniques sur les enjeux des négociations aux différentes époques.

-dégager la temporalité et l'espace de rédaction de chaque ouvrage, en tirer des informations culturelles et politiques sur le positionnement et l'imaginaire des auteurs.

2. (2 mois)

a-explorer la **recherche historique sur le Maroc contemporain** et ses relations étrangères :

-dégager les tendances lourdes de la politique économique et de la diplomatie stratégique marocaine.

-analyser la personnalité des acteurs (rois, élites) et les processus idéologiques à l'œuvre.

-articuler les enjeux de politique intérieure et les processus de négociation avec Bruxelles.

3. (1 mois)

-composer une **synthèse préliminaire** en fonction des différents enjeux de relations internationales du point de vue des deux partenaires.

2.4.2 Dépouillement des archives (9 mois)

4. (3 mois)

a-dépouiller les **archives européennes** (commission, parlement, conseil, BEI...) traitant des négociations avec le Maroc :

-confronter les discussions intermédiaires des négociateurs, les brouillons et premiers jets des actes à l'histoire diplomatique officielle.

-vérifier si, consciemment ou non, des considérations historiques tierces influencent ces relations.

5. (1 mois)

a-tenter de mettre la main sur des **archives marocaines** (MAE, représentation de la CE/UE à Rabat...).

6. (3 mois)

a-dépouiller les **archives de l'Ambassade de France** à Rabat dont j'ai établi l'inventaire et entamé l'exploration.

b-exploiter les **archives du M.A.E. français** (La Courneuve).

7. (2 mois)

a-envisager un dépouillement complémentaire des **archives présidentielles françaises** (grandes orientations stratégiques au niveau du Conseil Européen et dans la relation bilatérale).

2.4.3 Analyse de presse et entretiens (8 mois)

8. (4 mois)

a-mesurer les perceptions réciproques, observations et analyses de **presse francophone** :

-presse française et francophone aux archives nationales de France.

-archives des grands journaux (Le Monde, Le Monde Diplomatique...).

b-analyser les réactions de la **presse marocaine** (bibliothèque Ibn Saoud à Casablanca, centre J. Berque, Bibliothèque Nationale à Rabat)

9. (4 mois)

a-élaborer des **entretiens** avec les principaux négociateurs formels ou non⁸⁸ :

-membres de la commission, parlementaires

-représentants officiels du Maroc à Bruxelles

-représentants permanent de la CE/UE à Rabat.

2.4.4 Rédaction (11 mois)

11. (6 mois)

Traitement des données brutes issues des différentes archives et entretiens

12. (5 mois)

Rédaction de la thèse

⁸⁸ Certaines personnalités sont en outre incontournables, Jacques Delors, auprès de qui Mohammed VI a réalisé son stage de fin d'étude

2.5 Portée

Cette recherche participe à un travail d'ensemble qui poursuit l'objectif d'analyser l'histoire de la CE/UE comme « puissance civile » dans ses relations avec les Pays en Développement (PVD).

Le requérant espère déconstruire les discours officiels qui entourent cette relation internationale et produire une recherche sur la complexité des causes internes au Maroc et aux Etats Membres qui les poussent à conclure des accords dans le cadre bilatéral. Cet objectif inclut une contribution aux travaux encore tenus sur l'histoire contemporaine de l'Afrique du Nord et notamment sur l'histoire de l'Etat et de la monarchie marocaine depuis l'indépendance dans ses rapports avec l'élite et l'opinion.

Au-delà d'une simple chronologie des enjeux, négociations et solutions, il est question d'évaluer les rapports de force entre acteurs et entités qui participent à cette histoire transnationale.

Le requérant désire aussi décloisonner les recherches portant sur la coopération et la diplomatie européenne avec les PVD (essentiellement concentrée sur les pays ACP), avec la question de la politique maghrébine, méditerranéenne, et, finalement, « de voisinage » de la CE/UE. Il attend à ce titre des répercussions méthodologiques en termes d'« *Area Studies* » au niveau du Maghreb.

Il souhaite enfin décrypter les effets économiques et politiques internes (en CE/UE et au Maroc) des accords sur les plans agricoles, industriels, commerciaux et migratoires. Il s'agit également de déterminer leurs conséquences culturelles et les liens transnationaux et modes de perceptions qui produisent ces rapprochements et qui en découlent.

Au croisement de ces problématiques, il espère approfondir la question de la mise en réseau des élites non-étatiques et de l'impact de ces acteurs transnationaux sur les relations internationales et sur l'évolution d'un PVD au XXème siècle. Il tient ainsi à contribuer aux recherches multidisciplinaires (droit, géographie, histoire, science politique, économie) sur la question des relations internationales et de l'interdépendance asymétrique.

Il souhaite pouvoir informer les décideurs européens sur les effets (applications réelles/échecs potentiels) des politiques extérieures européennes sur un PVD du « voisinage ». Parallèlement, il désire apporter aux élites marocaines des données et analyses sur les conséquences de leurs décisions politiques, économiques et diplomatiques.